



LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Colligite fragmenta ne pereant.
Joan VI. 12

Voix de l'Eglise.

Voix de l'Ecole.

Voix de la Colonie

et de la Paroisse.



Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface
 Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg
 Publiées à Saint-Boniface, Man.

JOSEPH TURNER, Président J. R. TURNER, Vice-Président
ALBERT TURNER, Sec.-Trésorier

The Standard Plumbing and Heating Company, Limited

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation. Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix fournis sur demande.

290-292 Ave Graham, Edifice Columbus, Winnipeg
TELEPHONE 44 906 RESIDENCE 47 890

The Cusson Lumber Company, Limited

MARCHANDS

De Toutes Sortes de Matériaux de Construction
DEPOSITAIRES

Des fameux produits de Peintures, Vernis, etc., marque
Dessinateurs et Fabricants
'Ville Cathédrale'
d'Ameublements d'Eglises
Coin des Meurons & Provencher Saint-Boniface, Manitoba

The JOBIN MARRIN CO., Limited

EPICIERS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Dufresne, de Joliette. Attention spéciale donnée aux correspondances françaises.

MAGASIN ET BUREAUX

158 Est, Rue Market

WINNIPEG

OU VA VOTRE ARGENT ?

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez? Il est toujours possible de faire quelques économies.

Economisez-vous autant que vous le pouvez? Il est presque toujours possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière.

Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus.

Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Capital versé et réserve.....\$ 11,000,000

Actif, plus de\$139,000,000

SUCCURSALE A ST-BONIFACE J.-H.-N. LEVEILLE, Gérant

::--:: Notre personnel est à vos ordres ::--::

GUERIT la Constipation et les Maux du Foie, du Rein et de l'Estomac ...OU PAS DE PAIEMENT !

Eddy's Herb Pill Co., placée au no 1227, Rue Walnut, Milwaukee, Wis., Manufacturiers, Vendeurs en gros et en détail, ont préparé une combinaison d'herbes d'autrefois, pures et choisies, arrangées en tablettes recouvertes de chocolat sous forme de pilules, un vrai et efficace remède pour tous les maux auxquels le corps humain est sujet. Nous avons tant de confiance dans nos Pilules de Pure Herbe d'Eddy que nous envoyons à toute personne qui nous écrit trois boîtes par la maille, pour \$1.25, pourvu que vous soyez satisfait après en avoir fait l'essai pendant dix jours. Si vous n'êtes pas satisfait, retournez les trois boîtes et aucune charge ne sera faite pour l'usage des dix jours. Ce remède a prouvé son efficacité en différentes manières. Il guérit les maux de tête, les douleurs dans les jointures et les membres, le rhumatisme, tous les maux de la femme, la faiblesse de la vessie, le mal de dos, les boutons, les furoncles, le vertige, l'accablement du sommeil, le calcul biliaire, les accès de toux, les maladies de la peau et de l'estomac, et toutes maladies provenant de l'impureté du sang. Brise instantanément un rhume et la toux. Garantit ne jamais faillir. Prévient la maladie. Bon pour les jeunes et pour tous les âges. Découpez cette annonce et mallez la découper. Joignez-y votre exacte adresse.

1227, RUE WALNUT

EDDY'S HERB PILL CO.,

MILWAUKEE, WIS.

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE".

Poêles, Ustensiles de Cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

TELEPHONE : A4831

ASHDOWN, Coin des rues Main et Banntyne, Winnipeg

LE CANADA FRANCAIS

Fusion de la Nouvelle-France et du Parler Français. Couronné par l'Académie française

REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

DIRECTEUR : M. L'ABBE ARTHUR ROBERT

UN AN : \$3.00; LE NUMERO : 35 SOUS

ADRESSE : CASIER, 218, UNIVERSITE LAVAL. QUEBEC

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. E tats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

SOMMAIRE:—Noces de diamant à la Providence — “Journée des Missions” — La médaille miraculeuse — Un appel de Mgr Turquetil — La mode et la Franc-Maçonnerie — Les Petites Soeurs des Pauvres — Le prochain voyage de “liaison française” — La mode dans les couvents — Graves réflexions sur la mode — Messes de son vivant — Les publicistes chrétiens — “Un héros d’épopée” — Deux lettres de Mgr Taché sur la colonisation au Manitoba — Le nouveau recteur du collège de Gravelbourg — Le scolasticat de Lebrét — Ruine d’une mission catholique par un cyclone — “Répliques de bon sens — Lauréate du concours oratoire provincial — Les Oblats de Saint-Viateur — R. P. Gonthier, O. P. — Les voyageurs de commerce — Notice sur la Rivière Rouge (suite) — Un missionnaire de l’Ouest — Bibliographie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

VOL. XXVI

MAI 1927

No 5

NOCES DE DIAMANT A LA PROVIDENCE

C’est en 1867 que les admirables Soeurs de la Charité, dites Soeurs Grises de Montréal, arrivèrent à la Providence, dans le Mackenzie, pour se dévouer à l’instruction des petits enfants et au soin des malades et des vieillards, alors si abandonnés dans ces solitudes glacées. Il y a donc 60 ans! 60 ans de dévouement!

A cette occasion, le Souverain Pontife a voulu donner à la Très Révérende Mère Générale des Soeurs Grises un témoignage de sa haute admiration par la lettre suivante:

Du Vatican, 25 mars 1927.

Très Révérende Mère,

Les fêtes jubilaires de l’Hospice du Sacré-Coeur, où, depuis soixante ans, s’exerce, à la grande satisfaction des Vicaires Apostoliques du Mackenzie, le zèle de votre Famille religieuse, offrent au Saint-Père l’heureuse opportunité de féliciter les Soeurs Grises de Montréal du dévouement inlassable et des sacrifices sans nombre qu’elles ne cessent d’apporter à une Mission difficile entre toutes, n’offrant d’autre avantage que la gloire des postes les plus avancés.

Il vous sera certainement bien doux, Révérende Mère, ainsi qu’à toutes vos Filles d’apprendre que le Père commun des fidèles connaît vos labours et daigne vous encourager dans vos en-

treprises généreuses, appréciant hautement l'esprit de sacrifice, d'humilité, de modestie, d'observance de vos Règles que vous portez dans l'oeuvre si noble à laquelle la divine Providence vous a appelées. Dans la ferme conviction que dans ces mêmes vertus il y a pour vous le secret de votre force, l'assurance de votre sanctification personnelle, la promesse du meilleur avenir de votre Institut, Sa Sainteté demande paternellement pour vous toutes l'abondance des divines faveurs et vous envoie volontiers, à vous-même, ma Révérende Mère, et à toutes vos Filles, ainsi qu'aux différentes oeuvres auxquelles vous travaillez, la Bénédiction apostolique. Je profite volontiers de l'occasion qui m'est offerte de vous présenter, ma Révérende Mère, l'hommage de mes respectueux sentiments en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

L'histoire de ces dévouements est racontée par le R. P. Duchaussois dans son livre si bien intitulé: *Femmes Héroïques*. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'il vient d'être réédité sous une forme nouvelle, avec de nombreuses gravures.

✠ "JOURNÉE DES MISSIONS"

*Pour qu'une "Journée des Missions" soit fixée
à l'avant-dernier dimanche d'octobre.*

Le Conseil Supérieur général de la Propagation de la Foi a demandé au Saint-Père:

1. Qu'un dimanche, nommément l'avant-dernier d'octobre, soit fixé comme *Journée de prières et de propagande pour les Missions*, dans tout le monde catholique;

2. Qu'en ce dimanche à toutes les messes on ajoute comme collecte *imperata pro re gravi* l'oraison *Pro Propagatione Fidei*;

3. Qu'en ce dimanche la prédication traite des missions, avec mention spéciale de l'Oeuvre de la propagation de la Foi et invitation aux fidèles de s'y agréger (on n'a pas l'intention d'exclure absolument d'autres prédications);

4. Qu'une indulgence plénière, applicable aux défunts, soit accordée à tous ceux qui ce dimanche communieront et prieront pour la conversion des infidèles.

5. Il demande enfin qu'à l'occasion des fêtes et congrès pour les Missions on puisse célébrer la messe votive solennelle *Pro Propagatione Fidei*, même les doubles-majeurs et les dimanches mineurs.

ROMANA

Sanctissimus Dominus Noster Pius Papa XI his votis et precibus sibi porrectis clementer indulgens, eadem postulata pro-

bare et exaudire dignatus est; simulque prudenti iudicio Ordinariorum per praesens rescriptum hujus Sacrae Congregationis Rituum exsequenda mandavit: servatis tamen Rubricis aliisque de jure servandis. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 14 aprilis 1926.

A. Card. VICO, Ep. Portuensis et S. Rufinae, *Praefectus*.
Angelus Mariani, *S. R. C. Secretarius*.



LA MÉDAILLE MIRACULEUSE

La Médaille miraculeuse fut révélée à une Fille de la Charité, nommée Soeur Catherine Labouré (1806-1876).

Cette humble fille de Saint Vincent-de-Paul était au noviciat de la maison-mère de Paris depuis quelques mois, lorsque la Très Sainte Vierge lui manifesta sa volonté.

Le 27 novembre 1830, Marie Immaculée lui apparut debout sur un globe, écrasant de son pied virginal la tête du serpent. Les mains étendues laissaient échapper des rayons lumineux sur le globe terrestre placé au-dessous d'elle.

La Soeur crut entendre une voix qui lui disait: *Voilà le symbole des grâces que je répands sur les personnes qui me les demandent.*

Il se forma autour de la Sainte Vierge un tableau un peu ovale sur lequel on lisait ces mots écrits en lettres d'or: *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* Ces mots, disposés en demi-cercle, commençaient à la hauteur de la main droite, passaient au-dessus de la tête de la Sainte Vierge et se terminaient à la hauteur de la main gauche.

Le tableau vivant que Soeur Catherine avait devant les yeux parut se retourner. La Soeur vit au revers la lettre M, surmontée d'une croix, ayant une barre à sa base, et, au-dessous du monogramme de Marie, les Saints Coeurs de Jésus et de Marie, le premier entouré d'une couronne d'épines, et le second transpercé d'un glaive.

Elle crut entendre de nouveau la voix qui lui disait: *Faites, faites frapper une Médaille sur ce modèle. Les personnes qui la porteront avec piété recevront de grandes grâces, surtout en la portant au cou; les grâces seront abondantes pour les personnes qui auront confiance.*

Soeur Catherine Labouré obéit. La Médaille fut frappée et se répandit rapidement dans le monde entier. Partout elle produisit un si grand nombre de conversions et de faits merveilleux qu'elle fut appelée *Médaille miraculeuse*.

UN APPEL DE MGR TURQUETIL, O. M. I.

Je viens de recevoir des nouvelles de Chesterfield. Comme l'an passé, le gibier fait défaut, et voici ce que m'écrivit le P. Ducharme: "Le Frère Volant, cuisinier, se plaint du manque d'appétit de ses convives. Il fut un temps où il était favorisé, il avait une variété de mets à nous servir: patates, viandes en conserves, et différentes "gâteries" venant de la charité. Cela n'eut qu'un temps, et maintenant, c'est la routine coutumière: fèves le midi et macaroni le soir, ou bien macaroni le midi et fèves le soir. Pour varier, le Frère a imaginé de changer souvent la couleur des lampes avec du papier rouge, bleu, etc., pour changer l'aspect des plats. La ruse ne dure pas longtemps..."

L'an dernier, nous fûmes quatre mois sans voir une once de viande. La pauvreté nous empêche d'acheter des vivres en quantité suffisante, et nous oblige à compter sur le gibier du pays. Quand il manque, le missionnaire prend la chose gaiement, mais il est homme quand même, et lui surtout doit manger pour vivre, quand il doit aller au travers des neiges et des glaces, à la recherche des âmes.

Et moi, Père des missionnaires, je voudrais pouvoir faire mieux pour eux, je sens des larmes me monter aux yeux à la pensée que je n'ai pas de quoi les soutenir suffisamment.

Je voudrais leur assurer au moins un repas par jour, pas un banquet, mais un simple repas: un boîte d'une livre de viande et d'une livre de légumes par jour, par mission. Cela ne sera pas du luxe pour deux ou trois missionnaires, mais cela assurera les forces, la santé, la vie.

Je sais qu'on me comprendra, et je repartirai le coeur délivré d'un gros souci. L'été prochain, et les années suivantes, les missionnaires recevront vos envois et seront assurés contre la faim; l'évangélisation des Esquimaux se poursuivra ardente, généreuse, grâce à votre charité. Et la petite Thérèse, patronne des missions esquimaudes, vous bénira.

A tous merci d'avance; les missionnaires des Esquimaux auront *un repas par jour, grâces à vous.*

De tout coeur, je vous bénis en N. S. et M. I.

A. TURQUETIL, O. M. I.



—Oui, c'est le Seigneur, c'est Jésus qui me juge! Et pour me rendre son jugement favorable, ou plutôt pour ne pas être jugée du tout, puisqu'il a dit: "Ne jugez pas et vous ne serez pas jugé", je veux toujours avoir des pensées charitables.—*Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.*

LA MODE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Une des formes les plus insolentes, les plus coupables de la déchristianisation, tentée en France par la Franc-Maçonnerie, écrit Mgr l'Evêque d'Annecy, est à coup sûr l'indécence des modes et des toilettes féminines. Il est du devoir de toutes les femmes chrétiennes de lutter contre cette décadence intolérable des mœurs. A elles de réagir énergiquement contre cet asservissement ridicule et odieux auquel veulent les contraindre ceux qui ont juré la perte de notre sainte Religion! Qu'elles n'acceptent aucune compromission avec eux, en donnant elles-sêmes le bon exemple de la modestie et en usant de tout l'influence, qu'elles peuvent avoir autour d'elles, pour enrayer un mal incalculable, dont elles seraient responsables devant Dieu en subissant elles-mêmes la tyrannie de ces modes immorales et en n'agissant pas de tout leur pouvoir pour les combattre efficacement. à



LES PETITES-SOEURS DES PAUVRES

Les Petites-Soeurs recueillent ceux qui n'ont point d'amis, point d'enfants, point de forces, ou que leurs amis, leurs enfants et leurs forces abandonnent. Elles les ramassent et empêchent qu'ils ne périssent. Elles se font, à la lettre, les filles de ces abandonnés. Elles les logent, les nourrissent, les aiment, et leur donnent ces soins et cet amour jusqu'à la mort et jusqu'après la mort; car elles croiraient n'avoir rien fait pour ces chers vieillards, si par la prière constante de la foi et des oeuvres, elles ne les suivaient par delà le tombeau. Quiconque les a vues en est le témoin. Elles vivent, travaillent, souffrent et meurent; elles font voeu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et d'hospitalité, pour servir Jésus-Christ dans la personne des pauvres vivants et morts. Elles donnent leur jeunesse et leur liberté pour acquérir cette gloire, et toute la récompense d'une longue épreuve est de pouvoir en prendre l'engagement perpétuel.

Que de gens riches, touchés à l'aspect de la Petite-Soeur, versent dans ses mains le verre d'eau froide qui les sauvera au dernier jour! Que de gens sentent qu'ils s'ouvrent la porte du Ciel, quand ils ouvrent à ce messager céleste la porte de leur maison! Pour les chrétiens, lorsque la Petite-Soeur paraît, c'est l'humble Jésus qui paraît et qui leur emprunte quelque chose pour lui. On lui donne des restes, de vieux vêtements, du vieux linge, de l'argent; on finit par donner du neuf. On sait que tout sert et multiplie; ces mains bénies sont les corbeilles dans lesquelles Jésus fit recueillir les restes du festin où il nourrit la foule avec cinq petits pains d'orge et deux poissons.

Quand tout le monde est servi, elle se sert; quand il ne reste rien, elle se couche sans souper; quand tout le monde est couvert, si elle trouve dans l'indigent magasin une couverture trouée ou quelque débris de tapisserie, elle prend cela pour les nuits d'hiver.

Une Petite-Soeur des pauvres n'a pas même la propriété de son livre de messe, ni de son voile, ni de l'épingle qui l'attache.

Que peut-on imaginer de plus beau, de plus aimable, de plus utile, de plus austère et de plus tendre, en un mot de plus marqué du signe chrétien?

Louis Veillot.

— † —

LE PROCHAIN VOYAGE DE "LIAISON FRANÇAISE"

S. G. Mgr l'Archevêque a adressé la lettre suivante à M. l'abbé Blanchet, directeur de l'Action Sociale Catholique, au sujet du prochain voyage de "liaison française" dans l'Ouest:

Cher Monsieur le Directeur,

"L'Action Catholique" a pris l'initiative d'un nouveau voyage de "Liaison française" dans l'Ouest canadien, je l'en félicite.

Faire mieux connaître l'Ouest et les avantages qu'il offre aux fils de cultivateurs, s'efforcer de diriger vers nos immenses plaines ceux qui sont décidés de quitter la vieille province, nous paraît être oeuvre salutaire.

Nous sommes de ceux qui désirent que Québec garde tous ses fils. Les Canadiens français ne trouveront nulle part assez d'avantages matériels pour compenser la plus grande sécurité que leur offre Québec pour leur foi et leur langue.

Mais l'exode est un fait. Si les avantages matériels incontestables qu'offre l'Ouest canadien peuvent attirer vers nous ceux qui quittent la vieille province, nous les recevrons avec joie et nous pouvons affirmer que leur foi et leur langue seront plus en sécurité ici qu'aux Etats-Unis.

Les voyages de "Liaison française" valent mieux que les longues dissertations; ce sont des actes patriotiques et un acte vaut toujours mieux que cent pages d'écriture.

Vous serez les bienvenus dans l'Ouest canadien comme les aînés de la famille sont bienvenus chez leurs frères cadets. Sans vaine complaisance nous croyons pouvoir dire que ceux qui sont venu nous voir ne doutent pas qu'il en sera ainsi.

Veillez me croire, Monsieur le Directeur, votre tout dévoué,

† ARTHUR, Arch. de Saint-Boniface.

20 avril 1927.

LA MODE DANS LES COUVENTS

Dans une audience aux Ligues féminines catholiques, Sa Sainteté Pie XI attirait leur attention sur la mode dans les couvents. "Nous avons remarqué que parfois le sens de répulsion contre la mode mauvaise fait défaut là même où l'on s'y attendait le moins, même dans les collèges qui sont chrétiens et aiment à s'appeler de ce nom. Quand Nous voyons des religieuses, Nous n'omettons jamais de leur recommander d'insister à tout prix, sur la modestie de l'habillement. Quelques fois elles Nous répondent que si on insiste là-dessus, les mères retirent leurs filles. Eh bien! Peu importe. Nous voulons que l'exemple vienne de ces maisons catholiques d'éducation."



GRAVES REFLEXIONS SUR LA MODE

Dans la livraison d'avril du *Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest*, le R. P. H. Bourque, S. J., fait ces graves et justes réflexions sur la mode :

"Si nos jeunes filles réalisaient qu'elles sont toujours en présence de Dieu, oseraient-elles suivre les modes diaboliques — c'est le mot — qui leur viennent de la lie des femmes des métropoles d'Europe et d'Amérique? On demandait dernièrement à un bon théologien: Croyez-vous qu'une jeune fille qui porte une tunique au-dessus du genou soit en état de grâce? — J'ai peine à le croire, surtout s'il y a réflexion. — Pourquoi? — Parce que saint Jean dit dans l'Apocalypse que les "homicides n'entreront pas dans le royaume des cieux." — Mais ces personnes ne sont pas homicides. — Elles sont homicides des âmes de leurs frères; elles tuent les âmes des hommes. Comme Satan est homicide dès le commencement, dit l'Écriture, parce qu'il a fait tomber l'homme dans le péché, ainsi ces personnes, par leur tenue scandaleuse, font tomber une multitude d'âmes dans le péché mortel. Un piège infâme à noter: depuis qu'on raccourcit les robes par le bas, on les allonge par le haut, afin que toute l'attention se porte où la séduction est plus dangereuse. Et voilà comment nos bonnes filles deviennent des agents du démon pour la perte des âmes sauvées par le Sang de Jésus.

"Les paroles de ce théologien ne semblent pas exagérées. Puissent-elles éclairer celles qui se sentent coupables. Il vaut mieux y penser avant qu'il soit trop tard. La considération de la perte éternelle de l'âme dans l'enfer est seule capable de briser les liens d'acier que la mode a forgés. C'est ce qui faisait dire dernièrement au président de l'Université de l'Etat du Minnesota, un protestant, aux jeunes gens et aux jeunes filles de cette Université: "Il n'y a qu'un moyen pour vous arrêter sur la pente du vice où vous glissez, c'est la crainte de l'enfer."

MESSES DE SON VIVANT

Par des messes dites de votre vivant, étant dans les dispositions voulues, vous pourrez obtenir plus infailliblement que par toute autre oeuvre pie, la rémission de vos péchés, la conversion, la sanctification, la persévérance finale pour mourir en juste, surtout la grâce d'échapper à l'enfer et même au purgatoire, sans compter les grâces temporelles... Vous profiterez encore du sacrifice de l'argent versé pour l'honoraire de la messe, et spécialement de la participation à cette messe, dite pour le salut de votre âme, et à laquelle vous pourrez communier. Autant d'avantages qui vous seront inaccessibles en purgatoire, où l'on ne peut plus mériter et où le sort est irrévocablement fixé. Le seul profit que vous pourrez alors en tirer serait de payer vos dettes à la justice divine, ce qui est énorme sans doute; mais pourquoi attendre d'être jeté en prison pour payer ses dettes? Il vaut mieux prévenir et même prendre une prime d'assurance contre l'enfer, d'où les messes retardées après la mort ne sauraient plus vous tirer.

Au témoignage de S. Anselme et de S. Ambroise, une seule messe "entendue" par une personne pendant sa vie, lui est plus avantageuse qu'un grand nombre dites pour elle après sa mort; à plus forte raison, une messe "offerte" à son intention. Ce n'est donc pas à tort qu'on a pu écrire "qu'une messe appliquée pour nous durant la vie en vaut mille après notre mort."

Cf. *Messes de son vivant*, par le Chan. Camirand.



LES PUBLICISTES CHRETIENS

A l'une des récentes réunions de la Corporation des Publicistes chrétiens de France, que Son Excellence Mgr Maglione daigna honorer de sa présence, le Nonce Apostolique leur adressa les paroles suivantes:

"Depuis qu'il y a des publicistes chrétiens, est-ce que la tradition de Rome ne s'est pas attachée à les encourager, à les aider? "La presse, c'est la reine du monde", disait, en bénissant le stylographe d'un journaliste, celui qui était alors le patriarche de Venise et qui fut Pie X. Et il ajoutait: "Si je devais donner ma croix pectorale, mes ornements d'église, mes meubles, pour garantir l'existence de la "Difesa", je le ferais volontiers."

"Sa Sainteté Pie XI, je m'en souviens, lorsqu'il reçut, après la canonisation de Pierre Canisius, les pèlerins de Fribourg en Suisse, loua la solidité de leur foi et la ferveur de leur piété, ajoutant que celles-ci étaient dues en grande partie à l'admirable organisation de la presse de leur pays.

“C’est que Pie X et Sa Sainteté Pie XI avaient reconnu — et je n’ai pas besoin de prouver cette évidence de fait — que la presse, bonne ou mauvaise, façonne à son image presque tous ceux qui lisent ou entendent lire: par conséquent, presque tous les hommes de nos pays.

“De là, pour tout restaurer dans le Christ, individus, familles, cités et patries, pour les garder ou les regagner à l’Eglise, la nécessité, la grandeur et la beauté de votre rôle.

“Tâche parfois aussi ardue qu’elle est excellente. Vous la remplirez, Messieurs, et vous la remplirez toujours avec courage, avec dévouement, avec cette générosité communicative qui font partie des glorieuses traditions du peuple français. Vous la remplirez en vous serrant toujours davantage autour du Pape, c’est-à-dire autour de la sainte Eglise. Vos déclarations, dont je vous remercie de tout coeur, m’en donnent la confirmation. Je suis certain aussi que vous n’oublierez jamais la règle que formula un jour un prince des publicistes chrétiens, Pierre Canisius, en ces termes:

“Il faut défendre la vérité avec vigueur, mais avec sobriété, pour que notre modération soit manifeste à tous et pour que nous recevions un bon témoignage, s’il est possible, de ceux mêmes qui sont au dehors... Ce que chacun demande, c’est l’argumentation solide, exposée avec une charitable modestie.”

“Dans votre tâche, le Souverain Pontife — n’en doutez jamais, Messieurs — sera avec vous. Il connaît et bénit votre travail.”



“UN HEROS D’EPOPEE”

Tel est le titre que la presse décerne à Sa Grandeur Monseigneur Emile Grouard, l’apôtre des tribus indigènes de l’Extrême Nord Canadien.

Ce vénérable évêque est presque nonagénaire, étant entré dans sa 88e année depuis le 2 février.

Malgré son grand âge, le patriarche de l’Episcopat reste étonnamment alerte et vigoureux. Sans repos ni trêve, il parcourt la France, du Nord au Sud et de l’Est à l’Ouest, en semant partout la parole évangélique dans les églises, les séminaires et les institutions.

On ne se lasse pas d’entendre cette éloquence imagée et pittoresque qui va droit au coeur.

Mgr Grouard, chevalier de la Légion d’honneur, est un des membres les plus éminents de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et l’un des plus admirables vétérans de l’apostolat du monde entier. Il a débuté en 1862 dans les missions

de l'Athabaska, et c'est dans cette région boréale du Grand Nord que s'est écoulée sa longue carrière de conquérant des âmes.

Et, depuis lors, ce "héros d'épopée" se consacre à cette tâche avec une vigueur dont seraient capables peu d'ouvriers évangéliques en pleine activité.

L'écho de sa "croisade" retentit dans toutes nos provinces où l'apôtre inlassable prodigue les trésors de son intelligence et de son cœur. Ce que les foules admirent en cet homme de Dieu, c'est sans doute la majesté du vieillard, la dignité du pontife, l'aurole des qualités morales que lui donnent soixante années d'apostolat; c'est encore cette originalité d'expressions, d'images, d'anecdotes qui émaillent ses discours et tirent les larmes de ses auditeurs; mais c'est surtout le rayonnement de vie surnaturelle intense qui se dégage de sa personne. Nous vivons à une époque où il faut être un *saint* pour triompher des obstacles que l'erreur oppose à l'évangélisation des âmes.

La Bonne Nouvelle.

E. T.

— — — — — † — — — —

DEUX LETTRES DE MGR TACHÉ SUR LA COLONISATION AU MANITOBA

Nous trouvons dans le Manitoba du 3 septembre 1890 deux intéressantes et importantes lettres de Mgr Taché sur la colonisation au Manitoba. Elles sont adressées à M. l'abbé C.-A. Beaudry, alors missionnaire colonisateur pour le Manitoba et aujourd'hui curé de Saint-Antoine sur Richelieu.

Saint-Boniface, 29 août 1887.

Mon cher Monsieur,

Comptant sur votre généreuse disposition, je prends la liberté de vous prier de travailler à l'oeuvre si importante de la colonisation de Manitoba, avec la permission de votre si digne Evêque.

Vous connaissez mes intentions: il ne s'agit pas de dépeupler, ni d'amoindrir notre province de Québec; mais de la fortifier par le développement d'une province soeur qui, à un moment donné, peut lui rendre l'appui qu'elle en a reçu.

Nous avons causé assez de ces choses pour être convaincus que nos idées sont les mêmes, ce qui m'assure de votre fait, un concours aussi prudent qu'efficace.

Permettez-moi de vous offrir une participation aux mérites que les missionnaires de ce pays ont acquis et continuent d'acquérir par leur dévouement et leur zèle.

Vous avez pu vous en convaincre, ce dévouement et ce zèle ont été loin d'être stériles: malheureusement, le tout menace

d'être noyé, au moins en partie, par le flot d'une immigration dans lequel l'élément canadien et catholique ne brille que par son absence.

Je comprends que c'est une oeuvre de dévouement que je vous demande et que vous éprouverez bien des petits déboires, mais vous m'avez convaincu que vous êtes du nombre de ceux qui savent se dévouer quand il y a une oeuvre qui intéresse la Religion et la Patrie.

Je prie Dieu de vous bénir, ainsi que tous ceux qui vous aideront à mener à bonne fin l'entreprise dans laquelle vous entrez si généreusement.

Agréez l'assurance de mon respect affectueux et de l'estime avec laquelle je suis heureux de me dire votre tout dévoué en N. S.

†Alex., O. M. I., Arch. de Saint-Boniface.

* * *

Saint-Boniface, 16 août 1890.

Mon cher M. Beaudry,

6

En réponse à la vôtre du 12 courant je vous permets de publier la lettre par laquelle je vous invitais à travailler à la colonisation, et vous pourrez même ajouter la publication de celle-ci, dans laquelle je veux vous affirmer que je ne pense nullement comme M. Tardivel au sujet de l'émigration de nos compatriotes dans la province de Manitoba. Mes opinions sur ce sujet sont diamétralement opposées à celles exprimées par le journal *La Vérité*, dans son numéro du 9 courant. Loin de regarder l'émigration de Canadiens-français à Manitoba comme un malheur, je la considère comme un avantage, non-seulement pour la province de Manitoba elle-même, mais bien encore pour la province de Québec, et ceci je l'ai dit au rédacteur de *La Vérité*, comme je le dis à tous ceux auxquels je parle de cette question.

Puis, affirmer que depuis 1859 "les circonstances ne sont guère changées au fond à Manitoba", c'est vraiment faire une affirmation que je ne puis pas comprendre.

En 1859, Manitoba, comme province canadienne, n'existait pas, le pays qui constitue cette province n'avait aucune relation commerciale ou politique avec le Canada. Le pays que j'habite était alors pour le Canadien une terre étrangère; maintenant c'est une partie intégrante de la patrie.

En 1859, la Rivière-Rouge était encore inaccessible, aujourd'hui on y vient sans difficulté, presque sans fatigue, en très peu de temps et à peu de frais.

Si, avec tous ces changements, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, on peut dire que "les circonstances ne sont guère changées", en vérité je n'y comprends rien, ou mieux, je

comprends qu'un parti pris est inaccessible à toute conviction contraire.

Est-ce que j'aurais pu vous faire la demande que je vous ai adressée? Est-ce que j'éprouverais la reconnaissance qui m'anime à votre égard pour le zèle que vous déployez pour diriger des compatriotes du côté de Manitoba, si je pensais, *même à peu près*, comme pense M. Tardivel sur cette question.

Encore une fois, je pense tout différemment et je vous prie de ne pas laisser refroidir votre zèle dans une cause que je regarde comme patriotique et sacrée.

Agréez l'assurance de mon dévouement affectueux.

Votre tout reconnaissant en N. S.,

†*Alex., O. M. I.*, Arch. de Saint-Boniface.



LE NOUVEAU RECTEUR DU COLLEGE DE GRAVELBOURG



Le R. P. Joseph Guy, O. M. I., professeur à l'Université d'Ottawa, a été nommé le mois dernier recteur du collège de Gravelbourg, en remplacement du R. P. Josaphat Magnan, récemment nommé provincial du Manitoba.

Le nouveau recteur est bien connu dans l'Ouest où il est venu à maintes reprises. Il a même passé cinq ans au Pas, de 1915 à 1920, comme délégué général de S. G. Mgr Charlebois, économiste des missions du Keewatin et curé de la paroisse. Depuis son retour à Ottawa, où il était professeur à l'Université, il exerçait les fonctions de procureur des missions esquimaudes de Mgr Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson. L'été dernier il visita les missions de l'Athabaska et du Mackenzie et se rendit jusqu'à Aklavik.



LE SCOLASTICAT DE LEBRET

Le 20 mars a eu lieu une première ordination sacerdotale au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, ouvert le 17 février. S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, y a fait sa première visite et y a ordonné prêtre le R. P. Isaïe Désautels, originaire de Sainte-Anne-des-Chênes et ancien élève du Juniorat et du Collège de Saint-Boniface.

Le personnel enseignant du nouveau scolasticat se compose du R. P. François Blanchin, supérieur et professeur de théologie dogmatique; du R. P. Philippe Funke, professeur de théologie morale, de droit canonique et d'éloquence allemande; du R. P. Cyrille Pilon, professeur d'histoire ecclésiastique et éco-

nome; du R. P. Georges Salomon, professeur de philosophie et de liturgie; du R. P. Jean-Baptiste Méthé, professeur d'Écriture Sainte et d'éloquence française. Il y a présentement 38 scolastiques et deux Frères convers. Le scolasticat, qui a été construit pour toutes les provinces Oblates de l'Ouest, peut recevoir 75 scolastiques. Il est bien éclairé, propre, mais pas du tout luxueux. La chapelle est belle; les autels sont l'oeuvre des Frères convers.

Ce scolasticat est situé dans la vallée de Qu'Appelle, en face du village de Lebret et du sanctuaire du Sacré-Coeur élevé sur l'emplacement de la croix plantée par Mgr Taché en 1865. Le flanc de la colline est boisé et rend le site très pittoresque.



RUINE D'UNE MISSION CATHOLIQUE PAR UN CYCLONE

Un terrible cyclone vient de ravager Tamatave, sur la côte orientale de Madagascar. Les établissements de la Mission catholiques sont anéantis: rien ne subsiste des bâtiments élevés peu à peu dans cette ville, au prix de bien des sacrifices, durant les soixante dernières années.

Pour répondre à l'augmentation incessante du nombre des catholiques, on venait d'y fonder une seconde paroisse, et, le mois dernier, on avait posé la toiture de la nouvelle église fort belle et très vaste: cette église et l'ancienne sont rasées.

La maison de la Mission et ses dépendances, les deux grandes écoles qui comptaient plus d'un millier d'élèves, sont anéanties. De plus, dans un des navires mouillés en rade et perdu, corps et bien, se trouvaient dix cloches arrivant de la France pour Tananarive, la provision de papier destiné à l'imprimerie de la Mission, la provision de farine pour un an, plusieurs caisses d'ornements sacerdotaux et de produits pharmaceutiques, un tour de précision pour l'observatoire que dirigent les missionnaires, etc., etc. Tout est perdu!

On est sans nouvelle des vingt-six églises ou chapelles de brousse échelonnées sur la côte où le cyclone a sévi pareillement.

Tamatave dépend du Vicariat Apostolique de Tananarive, évangélisé par les Pères de la Compagnie de Jésus qui ont fondé la Mission. Tamatave et le district dépendant comptaient 10,350 catholiques baptisés sur une population de 24,000 habitants. C'était, après Tananarive, le centre catholique le plus important. Le personnel de la Mission y comprenait quatre Pères Jésuites, trois Frères des Ecoles chrétiennes, dix Religieuses de Saint-Joseph de Cluny, deux Frères Xavériens indigènes et vingt-cinq auxiliaires malgaches. On n'a pas, grâce à Dieu, à signaler de

victimes parmi eux, mais tous sont sans abri! Que la volonté de Dieu soit faite!

Le Père Procureur de la Mission, P. de la Devèze, 79, avenue de Breteuil, Paris, XV, recevra avec reconnaissance dons et aumônes pour relever ces ruines.

M. l'abbé Léonide Primeau, de l'Archevêché, directeur diocésain de la Propagation de la Foi, fera parvenir au procureur de cette mission si éprouvée toute aumône qu'on voudrait bien envoyer par son entremise.

✠

"REPLIQUES DU BON SENS"

Sous ce titre bien connu, un laïque apôtre, le capitaine Magniez, publiait, il y a quelques années, en France, un opuscule qui eut un grand succès. Il y répondait avec sciences et esprit aux objections les plus courantes contre la religion. Beaucoup d'exemplaires de cette brochure se répandirent au Canada. Elle est maintenant épuisée. Sollicité de publier une nouvelle édition, l'auteur a autorisé l'Oeuvre des Tracts à en prendre elle-même l'initiative. Et c'est ainsi que vient de paraître dans la collection des brochures de cette oeuvre une édition *canadienne* des *Répliques du bon sens*. Afin de rendre ces pages plus fructueuses encore, les éditeurs canadiens ont voulu les adapter à leurs lecteurs. Ils les ont d'abord divisées en séries — c'est la première qui vient de paraître — et en ont retranché tout ce qui ne semblait pas utile à notre pays. On y trouvera donc une réfutation claire et à point des principales objections contre l'existence de Dieu, contre sa Providence, sa Bonté, etc., objections qui circulent parmi nous et auxquelles on ne sait pas toujours comment répondre.

Cette brochure et celles qui suivront seront un véritable arsenal pour l'apôtre laïque, pour l'apologiste catholique.

Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent. S'adresser: *l'Action Paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

✠

LAUREATE DU CONCOURS ORATOIRE PROVINCIAL

Mlle Simone Landry, âgée de seize ans, élève du couvent de Saint-Adolphe, a remporté le prix dans un concours oratoire organisé parmi tous les élèves des écoles du Manitoba. Dix-huit concurrents ont pris part à la séance finale à Winnipeg le 22 avril. C'est à ce concours que Mlle Simone Landry a remporté la palme, qui lui a été accordée à l'unanimité de 14 juges. Détail remarquable, l'heureuse concurrente a été la seule à pronon-

cer son discours en français. Le thème commun de ces discours était le jubilé de diamant de la Confédération. Un concours interprovincial entre les lauréats de chaque province aura lieu prochainement à Ottawa.



LES OBLATS DE SAINT-VIATEUR

Depuis plusieurs années déjà des sourds-muets, élèves des Clercs de Saint-Viateur de Montréal, désiraient se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Des démarches ont été faites à Rome à cet effet. Le privilège demandé a été accordé. La Sacrée Congrégation des Religieux a permis à S. G. Mgr l'Archevêque administrateur de Montréal de fonder, sous le nom d'Oblats de Saint-Viateur, une nouvelle Congrégation, sous forme d'association diocésaine, pour les sourds-muets. La cérémonie de fondation a eu lieu le 4 mai.



R. P. PIERRE-THEOPHILE GONTHIER, O. P.

Du *Bulletin des Recherches historiques*

Né à Saint-Gervais de Bellechasse le 22 septembre 1853 du mariage de Magloire Gonthier et de Catherine Mitron-Jolivet. Il entra chez les Dominicains à Abbéville, en France, en 1874 et fut ordonné prêtre à Langres le 7 juin 1879. De retour au pays la même année, le Père Gonthier occupa des postes à Saint-Hyacinthe, à Ottawa, à Fall-River, etc., etc. Décédé à Saint-Hyacinthe le 16 juin 1917. Il avait écrit dans l'*Opinion Publique* (pseudonyme, A. de Saint-Réal), dans le *Rosaire* (pseudonyme, Fra Domenico) et dans la *Nouvelle-France* (pseudonyme, Raphaël Gervais). En 1896, à l'occasion des persécutions scolaires du Manitoba, le Père Gonthier avait publié sous le pseudonyme de P. Bernard et le titre *Un manifeste libéral*, deux brochures qui eurent beaucoup de retentissement. A consulter sur le Père Gonthier *A l'ombre des érables* de Mgr Camille Roy.



LES VOYAGEURS DE COMMERCE

En terminant une éloquente conférence sur l'apostolat laïque, devant les membres de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce de Québec, Mgr L.-A. Pâquet leur a rendu le beau témoignage suivant:

Depuis plusieurs années, Messieurs les voyageurs de commerce, vous avez greffé sur vos devoirs professionnels qui vous portent vers tous les milieux, cet apostolat laïque dont les Papes disent tant de bien.

Vous profitez de vos voyages et de vos rencontres pour répandre autour de vous le bon exemple, pour propager l'idée des oeuvres religieuses les plus salutaires, notamment de ces retraites fermées dont vous connaissez par expérience l'effet vivifiant et régénérateur. Tout en prônant et en étalant la variété de vos marchandises, vous célébrez les titres et les richesses de votre foi. Tout en jetant vos filets sur la bourse de l'acheteur, vous visez à capter l'âme.

Vous faites une guerre à mort au blasphème, dont l'injure grossière monte vers Dieu comme un défi. Foulant aux pieds le respect humain, vous combattez non moins énergiquement le vice de l'intempérance; et vous vous élevez avec vigueur contre le travail du dimanche qui s'est abattu comme un fléau, surtout par le fait d'influences étrangères, sur notre catholique province.

Patriotes ardents autant que chrétiens courageux, vous revendiquez dans tous les services publics, la place qui revient aux hommes de notre foi et de notre sang et à la noblesse de notre parler. Vous réclamez en particulier, comme l'acquittement d'une dette juridique et constitutionnelle, le timbre-poste bilingue où apparaisse enfin l'image des deux grandes civilisations dont le Canada se glorifie, et qui puisse promener au loin, dans tous les pays et sous tous les regards, l'authentique symbole de notre dualité ethnique dans l'harmonie nationale.

Je salue en vous des croisés de notre religion sainte, des gardiens et des soutiens de nos meilleures traditions, des missionnaires de notre évangile patriotique et social, désireux d'affirmer partout et de faire partout prévaloir les droits certains de notre langue et les justes aspirations de notre race, et aussi, je crois pouvoir l'ajouter, des champions et des propagateurs de cette idée maîtresse que la valeur morale, fondée sur l'amour de ce qui est vrai et de ce qui est juste, est et restera toujours, quel que soit le prix des plus légitimes progrès dont on jouisse, la mesure suprême de la grandeur et de la puissance de vie des nations.

Vous accomplissez, Messieurs, une oeuvre digne de tous les éloges et de tous les encouragements.

L'Eglise vous bénit. Vos familles s'honorent de vous avoir pour chefs.

La patrie entière vous loue et vous admire, et elle est fière de vous compter au nombre de ses plus nobles fils.



—La mortification dans le manger est l'alphabet de la vie spirituelle.—*Saint Vincent de Paul.*

NOTICE SUR LA RIVIERE ROUGE (1)

(Suite.)

Il y a, à la Rivière Rouge, plusieurs écoles élémentaires, catholiques et protestantes: une surtout tenue par un maître et une maîtresse, venus d'Angleterre, qui donnent principalement aux enfants des membres de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson une éducation conforme à la fortune de leurs pères.

Sur la pointe que forme la Rivière Assiniboine, en se jetant dans la Rivière Rouge, est bâti le Fort Garry. Il est entouré de murs et flanqué de quatre bastions munis de canons; dans son enceinte, il y a une très belle maison, qui sert de demeure au gouverneur d'Assiniboia, qui expédie les affaires du pays en l'absence du gouverneur général de Rupert's Land; aussi plusieurs vastes hangars et magasins, des logements pour les engagés, une prison, une cour de justice, où sont jugées les causes majeures, quatre fois par année, par un juge *recorder*, nommé depuis quatre ans; les petites causes sont jugées par les magistrats, qui sont au nombre de huit ou neuf. La réunion de tous les magistrats, ayant à leur tête le gouverneur, jugeait aussi les causes majeures, avant qu'il n'y eût un juge. Il y a aussi une douane, un impôt de 4 pour cent sur toutes les importations, excepté les livres, faites par la Compagnie ou autres commerçants du pays. Cette levée d'argent sert pour les travaux publics, chemins, ponts, etc.

Dix-huit ou vingt milles plus bas que le Fort Garry, et à douze lieues du lac Winnipeg, est le fort de Pierre ou nouveau Fort Garry, plus vaste que le premier, et qui n'est pas encore fini. De petits vaisseaux naviguent entre ce fort et la Rivière au Brochet, au fond du Lac Winnipeg, pour le transport des marchandises, qui viennent en barge de la factorie d'York, ou des différents produits de la Rivière Rouge qui sont acheminés vers la même factorie ou autres postes du pays.

Dès le commencement de sa colonie, Milord Selkirk avait appointé un gouverneur pour gérer les affaires du pays. Ce mode de gouvernement a subsisté jusqu'en 1825. Pendant ce laps de temps, il y avait un magasin tenu au nom et par un commis de l'honorable Compagnie dans le fort Douglas, qui était le fort de la colonie. Les colons avaient leurs besoins à ce magasin, en présentant leur demande signée par le gouverneur; les comptes étaient payés par Lord Selkirk, qui était censé s'attendre à être remboursé par les colons en produits du pays, quand il y en aurait; ce remboursement n'a jamais eu lieu pour le plus grand nombre. Après le départ du dernier gouverneur en 1829, les af-

(1) Cf. *Les Cloches* d'avril, page 88.

fares de la colonie furent gérées par un membre de l'honorable Compagnie, qui avait le titre de gouverneur. Son successeur a maintenant le titre de gouverneur d'Assiniboïa, qui est le nom du territoire de la Rivière Rouge. Ce gentilhomme est chargé de la gestion de toutes les affaires de la colonie et de l'honorable Compagnie en l'absence du gouverneur général de Rupert's Land. Le nom de Rupert, que porte le territoire de la Baie d'Hudson, est celui d'un prince bavarois, cousin du roi Charles II, qui lui donna, conjointement avec quelques nobles anglais, la propriété de l'immense étendue de terrain, dont jouit, exclusivement à tout autre commerçant, l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson; cette charte est de 1670.

Il n'y eut ni argent, ni papier monnaie en circulation, depuis la fondation de la colonie jusqu'en 1823. L'honorable Compagnie émit des billets d'un chelin, de cinq chelins et de vingt ou d'une livre sterling, qui est le cours du pays. Il n'était pas facile de se procurer de cet argent dans les années de disette de tous produits agricoles; cependant cette même année le magasin fut transporté dans le fort de la Compagnie, qui ne vendit plus qu'argent comptant, comme on a toujours fait depuis cette époque. Quelques années plus tard on introduisit des sous pour la facilité des petits payements.

Le prix des marchandises, aux magasins, est calculé sur le prix d'achat en Angleterre, à tant pour cent, de sorte que les prix changent tous les ans. Un tarif est envoyé tous les ans de la factorie d'York, et les commis le suivent strictement.

Le premier moulin à vent fut en état de moudre vers la fin de 1825; le gouverneur de la colonie, qui l'avait fait construire, l'avait vendu à un particulier, avant son départ, la même année. Il mit dans le contrat l'obligation de moudre pour les habitants et de prendre la mouture du Canada; un an ou deux plus tard, il eut la permission de prendre le dixième, ce qui est le taux de tous les moulins du pays. Il faut remarquer qu'un moulin n'est guère lucratif dans un pays où le grain ne se vend pas. Il y a maintenant dix-huit moulins à vent et à eau, qui appartiennent tous à des particuliers. Avant l'érection du premier moulin, on était réduit à moudre avec des moulins de fer, ce qui donnait un grand travail et d'assez méchante farine. Mais le blé était alors en si petite quantité qu'il n'y avait qu'à l'approche des grandes fêtes qu'on pût se résoudre à en moudre un peu. On voit, par ce récit, que le pain qui manquait à l'arrivée des missionnaires, a continué de manquer plus ou moins généralement pendant une dizaine d'années, les légumes manquaient dans la même proportion. La nourriture de tout le monde était donc de la viande seule, et sans autre assaisonnement que le sel qui

se trouve en bonne quantité en plusieurs endroits du pays. Ce sel ne conserve pourtant pas la viande aussi bien que celui qui vient d'Europe, dont on se sert pour les salaisons.

Les premières maisons du pays étaient petites, basses, couvertes avec des pièces de bois, qui étaient appuyées sur la sablière et le faite de l'édifice. Les ouvertures, qui se trouvaient entre ces pièces de bois, étaient bouchées soigneusement avec de la terre mêlée de foin, ce qui donnait une couverture étanche et à travers laquelle le froid ne se faisait pas sentir: on mettait par-dessus une couverture d'écorce d'orme. Il n'y avait pas ordinairement de planchers de haut dans ces petites cases; les fenêtres étaient bouchées avec un morceau de parchemin, fait avec la peau de vaches de prairie grattée avec soin. Quand ce parchemin est bien fait, il donne assez de lumière pour voir et travailler dans la maison, surtout quand le soleil donne dessus; il n'y avait pas d'autres châssis autrefois pour les maisons et même pour les églises; ce ne fut qu'en 1825 que l'évêque de Juliopolis put se procurer assez de vitres pour en garnir deux châssis de sa chapelle, et quelques jours plus tard, le 25 août, la grêle vint les casser toutes. Les maisons qui se bâtissent à présent sont plus grandes et sont couvertes en planches et en bardeaux de chêne; elles ont des châssis vitrés.

Le clergé catholique perçoit la dîme des grains et patates des cultivateurs catholiques qu'il dessert. Feu Lord Selkirk avait obligé ses colons à donner trois jours de corvée au commencement de mai, et trois autres jours à la fin de septembre; le colon était obligé d'aller avec ses instruments aratoires et ses enfants et serviteurs. Ce mode auquel les catholiques, presque tous Canadiens, n'avaient jamais été accoutumés, leur déplaisait, et vers 1824 il fut changé d'un commun accord entre l'évêque de Juliopolis, le gouverneur de la colonie, M. Robert Parker Pelly, le gouverneur de l'honorable Compagnie, M. George Simpson, maintenant sir George Simpson, et le conseil assemblé pour régler cette affaire: (le conseil est composé du gouverneur, des membres de l'honorable Compagnie qui se trouvent présents, des magistrats et de quelque autre personnes instruites du pays; l'évêque est admis dans ce conseil depuis plusieurs années;) il en fut inséré un acte dans les registres du conseil: cette dîme fut portée au même taux que celle du Canada, en y ajoutant les patates.

L'honorable Compagnie a donné, pour le support de la mission catholique, 50 livres sterling, depuis 1825 jusqu'à 1830; depuis cette date, elle donne 100 livres sterling tous les ans; elle y ajoute, depuis la première époque, une allocation de sept pièces, en terme du pays, (une pièce pèse environ cent livres); elles contiennent de tout ce qu'il faut dans une maison: thé, sucre, cho-

colat, café, poivre, vin, etc. La même allocation de 100 livres sterling a été accordée à des opérations des missionnaires catholiques, dont ceux-ci n'eurent qu'à se louer. Il est à remarquer que l'honorable Compagnie a accordé *gratis*, sur ses canots, tous les passages des missionnaires pour aller et venir, depuis la fondation de la mission jusqu'à maintenant, y compris celui de l'évêque de Juliopolis, qui aura lieu au printemps de 1844.

La Rivière Rouge est peu boisée; il y a du bois seulement sur le bord des rivières. Le feu qui court ordinairement dans le foin, le printemps et l'automne, contribue grandement à le diminuer. On ne peut pourtant pas dire que le bois manque. Beaucoup d'espèces de bois qui se trouvent en Canada ne se trouvent pas là, tels que le pin, l'érable, la plaine, le merisier, le hêtre, la pruche, etc. On y fait du sucre, avec l'eau qui coule d'un arbre qu'on appelle dans le pays *érable giguère*; il ne ressemble en rien à celui du Canada. Ce sucre, qui ne vaut pas celui de notre érable pour le thé, le remplace très bien partout ailleurs. Le bois le plus commun est le chêne blanc. C'est avec ce bois que toutes les bâtisses du pays sont construites. Il n'y a point de ce qu'on appelle, en Canada, chêne rouge; le bois blanc, dont on fait généralement les planchers et les madriers, qui n'entrent dans la construction des édifices, le tremble dont on tire le même parti, l'orme, le lierre qui est l'arbre le plus gros du pays: c'est ordinairement avec le tronc de cet arbre que l'on fait les plus grands canots; on trouve de l'épinette blanche et rouge à une dizaine de lieues de la Rivière Rouge, en partant de sa rive droite. C'est de cette épinette que l'on tire de grands bois de charpente et beaucoup de madriers et de planches. Tous les arbres fruitiers étrangers paraissent condamnés à ne jamais réussir dans ce pays-là: des érables et des noyers du Canada, dont on avait semé la graine, ont paru d'abord devoir vivre longtemps sur cette terre étrangère pour eux; mais bientôt les gelées tardives du printemps les ont tués. Les beaux jours commencent quelquefois avec le mois d'avril, la végétation avance rapidement, mais les fortes gelées qui viennent ensuite, font périr les bourgeons et même les feuilles des arbres qui ne sont pas indigènes, et l'arbre lui-même meurt. Les arbres du pays souffrent eux-mêmes de ces gelées; il n'est pas rare de voir les trembles couverts de feuilles à la fin d'avril une année, et l'année suivante en avoir à peine autant à la fin de mai. Le printemps tardif est ordinairement plus favorable pour tous les grains: en 1841 et 1843, on n'a pu semer que vers le six ou huit de mai, et il eut récolte abondante. On a été longtemps sans voir de blé noir ou coulé; ce désespoir du cultivateur s'est fait sentir quelquefois. On n'a pas encore vu les mouches, qui empêchent souvent les cultivateurs de semer du blé en plusieurs parties du Canada. La

neige disparaît entre le 1er et le 10 avril, on a vu la glace partir le 6 avril et aussi le 8 mai; le froid monte, presque tous les hivers, jusqu'à 35 degrés Réaumur. Les chaleurs de l'été sont quelques fois accablantes, mais de courte durée; assez souvent il y a du blé épié à la St-Pierre: on en a coupé une fois le 28 ou le 29 juillet, mûr, de belle qualité. Ordinairement la récolte de blé commence vers le 15 août.

L'église de St-Boniface est bâtie vis-à-vis le confluent de la rivière Assiniboine avec la Rivière Rouge. La Rivière Rouge sort du lac Rouge dans les Etats-Unis; elle reçoit dans son cours un grand nombre de rivières qui parcourent les plaines immenses qui la bordent de chaque côté; elle coule du midi au nord et va se jeter dans le lac Winnipeg, à environ dix-huit lieues plus bas que l'église de St-Boniface. Cette église est bâtie en pierre, elle a cent pieds sur quarante-quatre en dedans; les murs ont vingt-huit pieds de hauteur; le portail et les clochers ont 75 pieds; elle possède une jolie sonnerie composée de trois petites cloches qui pèsent seize cents et quelques livres; elles ont été fondues à Londres par M. T. Mears, et rendent très bien les trois notes: *fa, sol, la*; elles ont coûté 101 livres et 15 chelins. Cet achat est le don de plusieurs personnes bienveillantes du Canada et amies de l'évêque de Juliopolis. L'église de St-Boniface est sans contredit le plus bel édifice du pays; elle a été bâtie par les dons du clergé et du peuple canadien qui répondirent généreusement à une demande faite dans ce but par feu Mgr Parnet, en 1831. L'honorable Compagnie donna deux cents livres sterling en deux fois, pour aider la construction de cette église; plusieurs membres de la même Compagnie donnèrent aussi, les uns 10 livres, les autres 5, pour la même fin. Cette générosité de leur part ne fut provoquée par aucune demande faite par le clergé catholique; la Propagation de la Foi de Lyon a pourvu au reste de la dépense.

A cinq lieues de St-Boniface et sur la rivière Assiniboine est l'église St-François-Xavier, construite en bois; elle a 80 pieds sur 34. Cette place s'appelle vulgairement la Prairie du Cheval blanc. Sa population est de 850 âmes; un prêtre réside dans cette petite paroisse. Trois lieues plus haut, sur la même rivière, est une autre chapelle en bois, de 60 pieds sur 28, sous l'invocation de la Conversion de St-Paul. Ce lieu s'appelle la Prairie de Fournier. Autour de cette chapelle est un village qui renferme une partie des Sauvages convertis à la foi catholique; les autres s'y rendent de temps en temps pour leurs devoirs religieux et vivent, le reste du temps, dans des lieux de chasse. Un prêtre réside aussi à ce poste.

(A suivre.)

UN MISSIONNAIRE DE L'OUEST

En ces dernières années, il y avait, à Chateauguay, une de nos bonnes familles de cultivateurs, celle de M. Charles Allard. Le père et la mère comptaient quinze enfants, dont cinq étaient consacrés à Dieu : quatre prêtres et une religieuse.

Ici, la prière et l'étude qui élèvent les âmes n'étaient pas négligées. Du reste, chacun avait sa part de ce travail, ce qui n'empêchait pas les jeunes d'être joyeux, et les vieillards d'être respectés. La paix et le bonheur régnaient dans cette maison. Mais, disons-le, une joie spéciale accompagnait l'arrivée des bonnes messagères : les "Annales de la Propagation de la Foi."

Un soir, la famille était rangée autour de la table. La lecture des "Annales" avait été faite lentement, posément. Les enfants, bien formés, au lieu d'avoir été ennuyés, avaient écouté attentivement. Tous semblaient touchés en entendant le récit des sacrifices des missionnaires, lorsque le père de famille, essuyant des larmes, dit avec émotion : "Comme c'est beau d'être ainsi à Dieu!" — "Oui, c'est bien beau!" repartit Joachim, un de ses fils. Joachim, né en 1838, fit ses études et fut ordonné prêtre en 1865. Il était vicaire à Berthierville depuis quelques mois, lorsque Mgr Taché, se trouvant de passage dans cette paroisse, parla du grand nombre de païens à évangéliser au Nord-Ouest. Les paroles prononcées dans la maison de M. Allard n'avaient pas été oubliées. Comme une semence féconde, elles avaient germé; elles vont porter leurs fruits : Joachim sera missionnaire, "c'est si beau!" Il entre chez les Oblats en 1866. A Saint-Boniface, il étudie deux langues sauvages : le cris et le sauteux, travail bien difficile. Enfin, le Père Joachim Allard est missionnaire. Durant cinquante-deux ans, il a catéchisé, prêché, baptisé, converti à notre sainte religion un très grand nombre d'infidèles. Il leur a bâti six églises ou chapelles.

Reconnaissant son grand mérite, Mgr Taché le nomme son vicaire général en 1887; il lui confie des missions importantes, même celle d'administrateur de son diocèse.

A la mort du R. P. Allard en 1917, Mgr Cherrier — son ami intime — développa éloquemment, dans une oraison funèbre, les trois pensées suivantes : le R. P. Allard a été (1) un parfait gentilhomme, (2) un saint prêtre, (3) un Oblat dévoué. On peut juger si l'assistance était émue!..

Cette page est extraite d'un volume intitulé : *Un pionnier de Ville-Marie*, Gilles Lauzon et sa postérité, par le R. P. L. Lauzon, O. M. I.

BIBLIOGRAPHIE

Réminiscences du R. P. Louis Cochin, O. M. I. — Le R. P. Louis Cochin, O. M. I., missionnaire chez les Cris de Poundmaker dès 1882, vient de publier ses souvenirs des troubles de 1885. Il a connu le fameux chef Poundmaker, auquel il se plaît à rendre un témoignage d'estime, tandis qu'il exprime l'étonnement que lui causa la conduite du général Middleton à l'égard du chef. Celui-ci s'étant livré à la merci du général pour éviter d'autres massacres, le général le fit jeter en prison.

S. G. Mgr Prud'homme a écrit une éloquente préface pour cette brochure de 75 pages, dont 20 seulement sont en français — le récit du R. P. Cochin. Elle est publiée par la *Canadian North-West Historical Society* de Battleford. On peut se la procurer au *Patriote de l'Ouest*, à Prince-Albert, Sask.

* * *

Ce que je pense sur.... par Arthur Saint-Pierre, avec préface de l'honorable Sénateur N.-A. Belcourt. Prix: 65 sous, franco. 1205, rue Somerville, Montréal.

“Le soucis constant, dit la préface, que M. Saint-Pierre partage avec ses compatriotes d'origine française, d'assurer la survivance et l'épanouissement de la culture et de la civilisation française au Canada, a été et reste le motif principal des articles publiés par lui depuis vingt ans sur le rôle et l'avenir de notre groupe ethnique dans la Fédération canadienne.

“Il a plusieurs fois insisté sur le sens et la portée des accords réciproques effectués par les deux groupes fondateurs du Dominion, et il a, comme il en avait le droit, montré quand et comment ces accords librement consentis, n'ont pas été observés par la majorité.

“M. Saint-Pierre a acquis le droit d'espérer que tous ceux qui portent un vif intérêt à l'avenir de la patrie commune, qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française, voudront donner à son exposé toute la considération qu'il mérite.”



DING ! DANG ! DONG !

—S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, a annoncé la convocation d'un premier synode diocésain, qui tiendra ce mois-ci ses assises dans la cathédrale de Prince-Albert.

—S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a ordonné la recherche des écrits du serviteur de Dieu Charles de Foucauld, en vue du procès de béatification.

—D'après le dernier recensement, l'Ordre des Frères Prê-

cheurs compte 5,340 membres répartis entre trente-deux Provinces constituées ou en formation. Il y a actuellement, dans l'Ordre, deux cardinaux, LL. EE. Fruhwirth et Boggiani, neuf archevêques, vingt évêques et cinq préfets apostoliques.

—Depuis le 1er avril M. l'abbé J.-A. Normandeau est curé de la paroisse Saint-Antoine d'Aubigny, en remplacement de M. l'abbé J.-A. Beaudry devenu missionnaire colonisateur.

—Le R. P. Joseph Filion, des Pères Blancs d'Afrique, supérieur du postulat de Saint-Mathias, a visité Saint-Boniface, Régina et Edmonton dans l'intérêt des missions d'Afrique. Il a adressé la parole à la cathédrale le 1er mai et donné une conférence publique au Collège le 3.

—Le 15 mars a eu lieu à Rome une réunion antépréparatoire de la Congrégation des Rites relative à l'examen de l'héroïcité des vertus de la Vénérable Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, co-fondatrice de l'Institut des Filles de la Croix dites Soeurs de Saint-André.

—Le 4 mai a eu lieu la cérémonie de bénédiction du nouvel abbé bénédictin de Muenster, Sask., dom Séverin Gertken. La cérémonie a été présidée par S. G. Mgr Prud'homme et S. G. Mgr Mathieu y a prononcé le sermon de circonstance.

—Les hommes disparaissent, l'Eglise demeure. Les partis s'égarant, l'Eglise poursuit sa voie séculaire. Les écoles succèdent, l'Eglise se perpétue. Les passions lancent des cris aussitôt oubliés, l'Eglise répond en pardonnant aux hommes et en invoquant Dieu.—*Mgr Ruch, év. de Strasbourg.*

—Les attaques dirigées contre l'Epouse du Christ peuvent être violentes et sembler terribles, elles ne disposent jamais que de l'humaine faiblesse; l'Eglise a pour elle les promesses et la toute-puissance de son chef, le Christ Jésus.

Mgr Ruch, év. de Strasbourg.



R. I. P.

—Mgr C.-A. Marois, P. A., vicaire général honoraire de Québec, décédé à Québec.

—M. l'abbé Joseph Saint-Denis, rédacteur de l'*Ordo* des provinces ecclésiastiques de Saint-Boniface et de Régina, décédé à Montréal. V

—Mlle Jessie Chamard, fidèle abonnée, décédé à la Malbaie.

—M. Louis-Joseph Collin, qui habitait Saint-Boniface depuis 1879, décédé subitement.

C. E. Gaudet, Gérant

J. A. Leduc, Sec.-Trés.

La Cremerie de Saint-Boniface

373, rue Horace - Saint-Boniface

Nous avons besoin d'une plus grande quantité de volailles, oeufs, etc., pour satisfaire notre nombreuse clientèle.

Notre devise:—

“ENTIERE SATISFACTION ET PROMPTE REMISE”

Fourrures

EMMAGASINAGE
REPARATIONS
FAITES SUR COMMANDE

ANTONIO LANTHIER

Fourreur expert

304, RUE MAIN

TELEPHONE 21 960

Etabli en 1906

Autrefois à Norwood

Nous achetons les fourrures brutes

A. HUOT

:: TAILLEUR ::

Nous sommes heureux d'annoncer aux messieurs les membres du clergé, que nous avons un département spécial où ils trouveront toujours tout ce qu'il leur
:: :: faudra à des prix très avantageux. :: ::

— Téléphone: 82 670 —

182 AVENUE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE, MAN.

J. - A. HEBERT

:: — :: AGENT :: — ::

PACIFIQUE CANADIEN - “SOO LINE”

LIGNE FRANCAISE ET AUTRES

— Téléphone 27 647 —

Winnipeg, Man.

Saint-Boniface, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

LE MACARONI OU SPAGHETTI

“IVORY PERFECT”

Fait un plat délicieux les jours maigres.



IL VAUT LA PEINE DE L'EXIGER

Fait avec soin par

H. CONSTANT, St-Boniface

THE WESTERN PAINT Co., Ltd.

Seule maison strictement canadienne-française

Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huile, blanc de plomb.

Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses.

Ernest GUERTIN, propriétaire

121, RUE CHARLOTTE

WINNIPEG

Maison-Chapelle

SAINT-BONIFACE, MAN.

JARDIN DE L'ENFANCE “LANGEVIN”

Pour garçons de 5 à 12 ans.

The Winnipeg Trustee Company of Canada

W. H. Cross	- - - - -	Président
H. Chevrier	- - - - -	Vice-Président
M. J. A. M. de la Giclais	- - - - -	Directeur-Gérant

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.

La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

Voyez Fowler pour mieux voir

Meilleures montures
Examen soigné - Parfaites lentilles

FOWLER OPTICAL CO., LIMITED

350 ave. Portage

Tél. 26 411

Winnipeg

DEMANDEZ : —

TÉLÉPHONE: 86 667

M. F. ST-PIERRE

Meubles - Carpettes - Draperies - Etc.

J. A. BANFIELD LIMITED

492, RUE MAIN

WINNIPEG

Terres a vendre

LES TERRES du Manitoba sont reconnues aujourd'hui parmi les plus fertiles de tout l'Ouest Canadien. Non seulement ces terres sont pratiquement inépuisables, mais le climat du Manitoba est tel que le manque total de récolte y est inconnu. Le Manitoba n'est pas soumis comme d'autres provinces de l'Ouest à ces périodes de sécheresse qui souvent rendent les efforts et le savoir-faire des cultivateurs absolument inutiles.

IL Y A aujourd'hui dans toutes les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba un assez grand nombre de terres à vendre. Ces terres ont appartenu pour la plupart à des Anglais qui ont émigré dans les villes.

ON TROUVE généralement dans chacune de nos paroisses du Manitoba, église, couvent et écoles françaises. Le nouveau colon canadien-français ne se trouve donc pas en pays étranger lorsqu'il vient au Manitoba. Il rencontre au contraire de ses gens et il peut donner à ses enfants une éducation catholique et française.

LA LISTE suivante donnera une idée du choix des terres à vendre:

St-Laurent, Man.	Aubigny, Man.
St-Georges de ChYteau- guay, Man.	Bruxelles, Man.
St-Jean-Baptiste, Man.	Fannystelle, Man.
St-Léon, Man.	Haywood, Man.
St-Lupicin, (Altamont), Man.	Isle des Chênes, Man.
St-Malo, Man.	La Broquerie, Man.
St-Norbert, Man.	Lac du Bonnet, Man.
Somerset, Man.	La Salle, Man.
Starbuck, Man.	Letellier, Man.
Swan Lake, Man.	Lorette, Man.
Thibaultville, Man.	Mariapolis, Man.
Woodridge, Man.	Morris, Man.
Abbéville, Man.	N.-D. de Lourdes, Man.
Camperville, Man.	St-Pierre, Man.
De Laval, (Fisher Branch), Man.	Otterburne, Man.
Dunrea, Man.	St-Adolphe, Man.
Elie, Man.	St-Agathe, Man.
Grande Clairière, Man.	St-Aloïse, Man.
Inwood, Man.	Ste-Anne des Chênes, Man.
Laurier, Man.	St-Claude, Man.
Makinak, Man.	St-Joseph, Man.
McCreary, Man.	St-Geneviève, Man.
N.-D. de Toutes Aides, Man.	St-Charles, Man.
Ste-Amélie, Man.	St-Claire, Man.
Ste-Rose du Lac, Man.	St-Elizabeth, Man.
	St-Eustache, Man.
	St-François-Xavier, Man
	Duck Mountain, Man.

ADRESSEZ-VOUS pour renseignements aux curés des paroisses ci-haut mentionnées.